



## DES VOEUX EN BONNE COMPAGNIE



### SOMMAIRE

Voeux	p 1
Informations municipales	p 2
Le Budget	p 3
Classe de découvertes	p 5
Soirée Loto	p 6

**L**e 23 janvier dernier, dans la salle des Merisiers, André CHOPELIN, Maire de Villevaudé, entouré de l'équipe municipale et de nombreuses personnalités locales, a présenté ses vœux pour l'année 2009.

A l'occasion de cette cérémonie, Monsieur CHOPELIN a énoncé les travaux réalisés en 2008, notamment la rénovation des rues du Bouquet et du Houx. La quasi-totalité des trottoirs ont été remis en état. Le premier Magistrat a également rappelé l'embellissement de la commune grâce à l'installation de mobilier urbain et du fleurissement.

Il a ensuite annoncé les nombreux projets à venir : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la relocalisation du centre technique municipal et la création d'une salle multi-activités.

Il a profité de la présence du Sous-préfet pour évoquer les dossiers sensibles tels que les nuisances sonores (A104 ou RD404), l'extraction du gypse, l'insécurité routière (carrefour Frédéric Levé RD86) et les gens du voyage.

Monsieur CHOPELIN a conclu son discours par de nombreux remerciements au personnel communal, aux enseignants et au monde associatif.

La liste des nombreux élus venus assister aux vœux est indiquée en page 2.

# ACTUALITÉS MUNICIPALES

## Étaient présents lors des vœux

M. Michel JEANJEAN, **Sous-préfet** de Torcy

M. Michel HOUEL, **Sénateur** et Président de l'Union des Maires de Seine-et-Marne

M. Yves ALBARELLO, **Député** et **Maire** de Claye-Souilly

M. François ASSENSI, **Député** et **Maire** de Tremblay-en-France

M. Jean-Paul PLANCHOU, **Conseiller Régional** et **Maire** de Chelles

Mme PELABERE, **Conseillère générale** du Canton de Claye-Souilly

M. HENNEQUIN, **Maire** de Villeparisis

M. PILARD, **Maire** de Courtry

M. MARCHANDEAU, **Maire** d'Annet-sur-Marne

M. PASCO-LABARRE, **Maire** de Le Pin

M. TONY, **Maire** de Gouvernes et **Conseiller général** du Canton de Lagny

M. MARION, **Président** de la Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine

## LES DATES À RETENIR

### Le Jeudi 19 Mars

Prochain passage de ramassage des ordures extra-ménagères

### Le Samedi 21 Mars

Théâtre, salle polyvalente

### Le Samedi 28 Mars

Goûter de Printemps des Séniors

Les inscriptions ont lieu en Mairie

### Samedi 3, Dimanche 4 Avril

Week-end Sécurité routière

### Le dimanche 12 Avril

Chasse aux Oeufs dans le Parc de la Roseraie

## Permanences de Michèle Pelabère, Conseillère générale

Les permanences ont lieu de 11h à 12h en Mairie de Villevaudé les samedis **21 Mars**, **16 Mai** et **20 Juin**.

## Inscriptions scolaires

La directrice rappelle qu'il est important de procéder à l'inscription des enfants nés en 2006. Informations sur le site de la commune.

## Un petit point sur le recensement



L'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques) a publié les résultats du recensement de la population qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Une légère hausse pour la commune puisque nous sommes passés de 1599 (en 1999) à **1688 habitants**.

## Du BIO à la cantine !

Depuis le début de l'année 2009, il y a du nouveau à la cantine de l'école Ivan Psychès.

En effet, dès leur retour des vacances de Noël, les enfants ont eu à table du **pain Bio**. De plus, une fois par semaine, un **légume issu de l'agriculture biologique** leur est servi.

Ces changements sont le résultat conjugué du travail fourni lors des commissions cantine regroupant les élus, les représentants des parents d'élèves, de l'école ainsi que la participation du prestataire Avenance.

Les nouveautés ne s'arrêtent pas aux seuls repas. En effet, les menus de chaque semaine sont désormais disponibles sur le site de la Mairie à l'adresse suivante :

[www.villevaude.fr/mEcolMenu.php](http://www.villevaude.fr/mEcolMenu.php)

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 21 Octobre 2008, le tarif du repas est passé de 2,43€ à 2,60€ (point n°2 du compte-rendu). Ce tarif reste cependant en deçà de ce que facture le prestataire.

## Week-end Défi contre le risque routier

L'Association Loisirs Jeunes organise, **les 3 et 4 avril 2009**, un grand moment de sensibilisation à la sécurité routière.

Ce « Défi contre le risque routier », organisé en partenariat avec la Mairie de Villevaudé, l'Ecole Ivan-Psychès et d'autres intervenants, permettra de nous sensibiliser aux risques liés à la vitesse, à l'alcool et au non-respect du Code de la Route.

Diverses animations vous seront proposées pour améliorer le civisme et la sécurité dans notre commune.

Plus d'infos seront à paraître au cours du mois de mars, notamment sur le blog de l'association :

<http://villevaudeassoc.typepad.fr>

# LE BUDGET

Lors du Conseil Municipal du 22 janvier 2009, les élu(e)s ont voté et adopté le budget 2009 à l'unanimité.

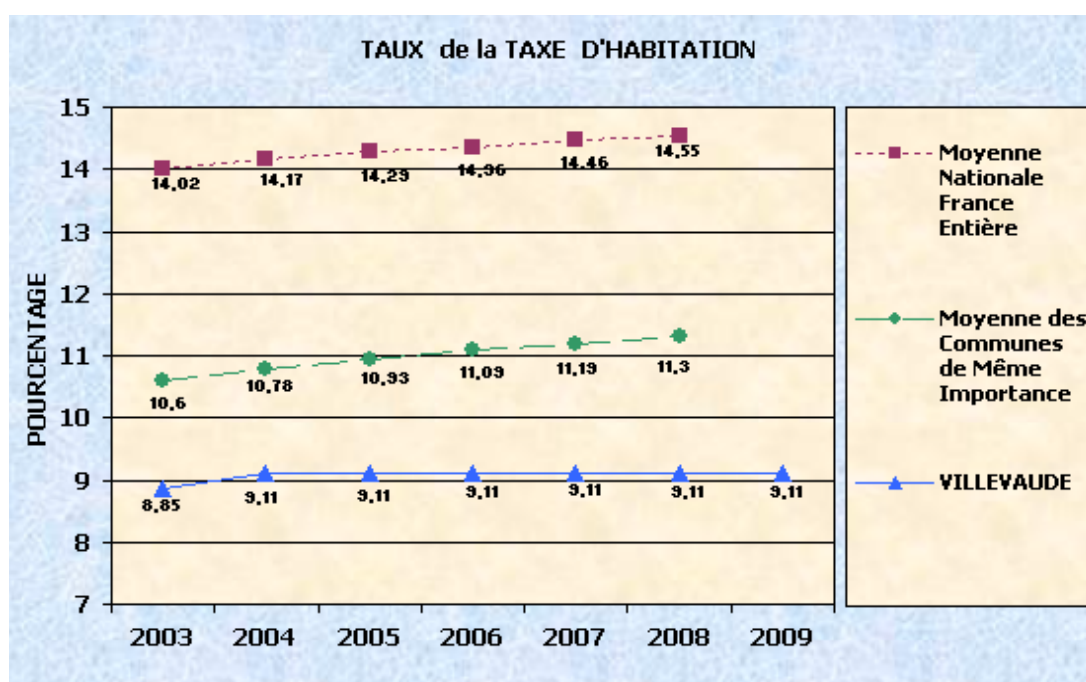
Comme chaque année, ce budget s'inscrit autour de 6 axes majeurs :

- Les impôts locaux
- Les recettes de fonctionnement
- Les dépenses de fonctionnement
- Les recettes d'investissement
- Les dépenses d'investissement
- L'endettement

**POUR LA 6ÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, IL N'Y A AUCUNE AUGMENTATION**

## DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX

	Villevaudé 2009	Moyenne Nationale 2008	Moyenne des communes de même taille 2008
Taxe d'habitation	9,11 %	14,55 %	11,30 %
Taxe foncier bâti	15,62 %	18,71 %	16,15 %
Taxe foncier non-bâti	47,70 %	44,75 %	45,45 %
Taxe professionnelle	10,47 %	15,52 %	11,90%



## LES RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Découlant de la politique fiscale locale, ces recettes prévisionnelles sont stables (+0,85%) et s'élèvent à **2 176 957€** pour un montant réalisé de **2 158 622€** en 2008

Malgré notre vigilance et une bonne maîtrise des coûts (nos charges à caractère général diminuent de 3,28%), les dépenses réelles prévues ressortent à **1 868 000€** contre **1 755 492€** de réalisé en 2008, soit une augmentation de 6,40%, due aux évolutions de personnel (retour d'un agent) et de prix.

## LES RECETTES ET DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Hors reports antérieurs, les recettes s'élèvent à **998 457€** et proviennent pour 458 957€ des ressources propres de la commune dont 308 957€ d'autofinancement.

Il faut ajouter aux ressources propres, 44 500€ de subventions ; 450 000€ d'emprunt et 45 500€ de dotations et fonds divers.

Hors reports antérieurs également, les dépenses se montent à

**860 500€**, et sont destinées à hauteur de 637 500€ à des dépenses d'équipements (terrains, voirie, bâtiments, installations générales, matériels).

Les frais de réalisation des contrats « P.L.U », « triennal voirie » et « contact » figurent pour 130 000€.

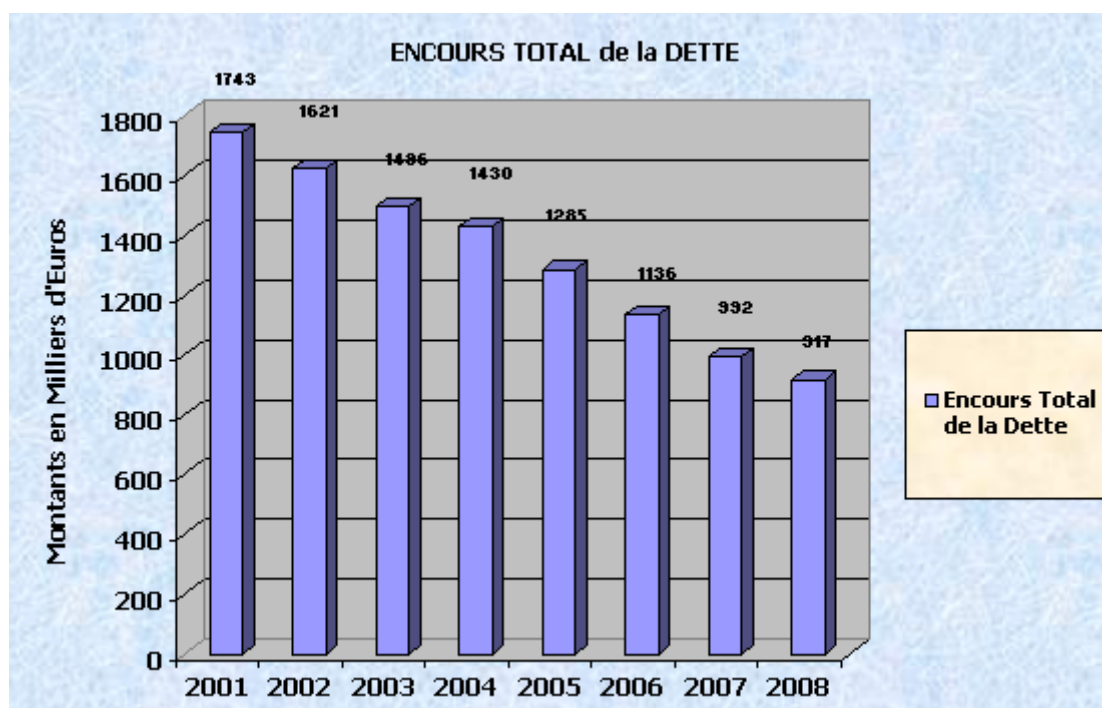
Les remboursements d'emprunts en capital seront de 50 000€, et un montant de 43 000€ sera conservé à titre de précaution.

## LA MAÎTRISE DE L'ENDETTEMENT

Toujours très attentifs à l'évolution de l'endettement municipal, les élus veillent à une bonne adéquation entre l'annuité de la dette et les possibilités financières globales de la commune. Ce, en tenant compte des besoins de financement à satisfaire en matière d'équipements et d'amélioration du cadre de vie.

Ainsi, tous les travaux réalisés jusqu'alors ont été financés par les fonds propres de la Commune, sans recours à l'emprunt.

Nous tenons aussi à indiquer que tous les crédits en cours sont à taux fixe et en Euros. Il n'y a donc aucun emprunt toxique, ni sensible, ni à risque qui puisse figurer dans cet endettement.



## LA TAXE POUR L'ENLÈVEMENT DES « ORDURES MÉNAGÈRES »

Depuis l'année 2004, et malgré les augmentations des tarifs de nos différents prestataires, nous avons pu conserver le même taux de **12,40%**.

Pour 2009, ces mêmes prestataires nous ont annoncé des hausses de prix s'échelonnant entre 5,50 et 9%.

Il importait donc, pour conserver des finances saines et poursuivre notre programme, de réajuster le barème et se rapprocher du prix coutant. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de porter le taux 2009 à **14,40%**.

En parallèle à cette hausse, les élus, en partenariat avec le tissu Associatif de notre Commune, recherchent les moyens à mettre en œuvre pour réduire le volume des déchets, et une répartition mieux adaptée des coûts de cette activité.

Vous serez bien évidemment tenus informés des évolutions envisagées.

# ACTIVITÉS SCOLAIRES

## LA CLASSE DE DÉCOUVERTE À SAINT-ETIENNE DE BAÏGORRY

Les CM2 de l'école Ivan Peychès sont partis du 31 janvier au 8 février dernier à St-Etienne de Baïgorry, au coeur du pays basque, pour une classe de découvertes « Mythologie et théâtre ».

### Théâtre ...

Ils ont ainsi rencontré sur place des acteurs de la vie culturelle qui leur ont fait découvrir les richesses de cette région. Six séances d'activités théâtrales, fil conducteur du séjour, ont été conduites par Jean-Marc, directeur de l'école de théâtre Scaramuccia de St Jean-de-Luz.

Elles ont permis aux élèves d'aborder des techniques d'expression de grande qualité, tout en se familiarisant avec les personnages de la mythologie basque, peu connus du grand public, principalement de tradition orale et aux caractères passionnants.



### Pelote Basque ...

Jean-Luc, professeur de pelote basque, les a initiés aux diverses disciplines qui composent ce sport emblème du pays basque : la pala, la paleta, le xare, la chistera, ...

Les cours ont eu lieu sur place au centre d'accueil qui dispose d'un fronton, et aussi dans le trinquet du village. Tournoi et remise de diplôme ont clôturé cette initiation.



### Randonnée et jeux de piste ...

Les élèves ont également bénéficié d'une randonnée en montagne avec Dimitri, intervenant naturaliste du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), au cours de laquelle il leur a expliqué les rapports entre l'homme et la nature dans cette vallée préservée mais néanmoins menacée elle aussi par les excès de l'homme.

Durant cette sortie, les élèves ont pu observer le milan royal dont ils avaient déjà entendu parler lors d'un diaporama sur la faune du pays basque présenté par le même Dimitri quelques jours avant.



Marie-Claire, membre du CPIE également, a proposé une découverte de St-Etienne de Baïgorry sous forme d'un jeu de piste dans le village. Par groupe de quatre, les élèves étaient chargés de retrouver huit lieux caractéristiques et de répondre à des questionnaires nécessitant réflexion, organisation et capacité d'observation. Tous les groupes s'en sont sortis avec les honneurs, différenciés seulement par le temps mis pour la recherche.

## Visites culturelles ...

Autre moment « magique » et très apprécié du séjour : la visite de la Villa Arnaga. Demeure du célèbre Edmond Rostand, édifée au début du XX<sup>ème</sup> siècle sur un espace de 17 hectares à Cambo-les-Bains, elle arbore un style néo-basque, avec jardins à la française et à l'anglaise, riches décorations et confort moderne pour l'époque.

Maxence, élève de la classe, a même pu déclamer sur le superbe balcon de la salle de bal un poème de Rosemonde Gérard, compagne d'Edmond Rostand... grand moment d'émotion !

## Enfinement ...

Outre les activités sportives ou culturelles, la classe de découverte, c'est aussi un moment privilégié de la vie d'écolier : échanges spécifiques avec ses pairs, autonomie à construire sans les parents, capacité d'adaptation à un nouveau milieu, ... C'est un moment qui « fait grandir », comme le disait très justement une maman de la classe dans un message déposé sur le blog qui a servi tout au long du séjour aux échanges avec les familles.

Remerciements donc à la Mairie de Villevaudé qui permet chaque année l'organisation d'un tel séjour et aux parents d'élèves qui adhèrent au projet en toute confiance.



Patricia Cassagnes-Skorupski

## VIE ASSOCIATIVE

### LA SOIRÉE LOTO DE L'ASSOCIATION LOISIRS JEUNES

Le loto, ou quine, raffle, bingo suivant les régions, est un jeu de société populaire qu'il nous tient à coeur de conserver dans la tradition des soirées villageoises et par là même à Villevaudé.

Le loto organisé par l'Association Loisirs Jeunes de Villevaudé a connu cette année encore un grand succès. Petits et grands étaient réunis dans la grande salle des Merisiers à Montjay-la-Tour pour tenter de gagner l'un des 15 lots en jeu.

À ceux qui nous ont demandé pourquoi nous ne faisons pas de publicité hors commune, nous répondrons simplement que nous avons en priorité destiné cette manifestation aux 130 villevaudéens présents ou à leurs amis.



Quel moment de suspens lorsque deux enfants de l'école Ivan Peychès sont arrivés à égalité sur le carton plein qui devait terminer la soirée: l'enjeu était de taille puisqu'il s'agissait du mini ordinateur portable ...

Pas un souffle, pas un murmure et selon le règlement implacable, l'une des deux seule est repartie avec le lot ...

Certes un moment de déception pour l'autre, mais c'est la règle du jeu! Il y aura d'autres lotos et d'autres lots à gagner!

Nous remercions vivement tous ceux et celles qui sont fidèles à cette manifestation populaire qui a pour but principalement de vous faire passer une soirée conviviale.

L'équipe de l'Association Loisirs Jeunes



Ont participé à ce numéro : Sandrine BIASON, Alain BROQUET, Patricia CASSAGNES-SKORUPSKI, Romuald DIOT, Clément GAUFRIAU, Catherine GODART, Yvette GODEFROY  
Création originale de Matthieu ALBIAC